



**RÉSISTONS
AUX ATTAQUES
DE LA CAQ!**



INTRODUCTION



1^{er} MANDAT L'ÉDUCATION, LA « PREMIÈRE PRIORITÉ »

Dans son discours d'ouverture, le 28 novembre 2018, François Legault affirmait :

« Pour la première fois depuis les années 60, l'éducation va être la première priorité du gouvernement.

Notre grande ambition, c'est de donner à chaque enfant tous les outils pour aller au bout de son potentiel.

L'heure du redressement national en Éducation a sonné. »



2^e MANDAT

L'ÉDUCATION, TOUJOURS UNE PRIORITÉ

Dans son discours inaugural du 30 novembre 2022, François Legault affirmait :

« Pour le gouvernement, la priorité des priorités, ça reste l'éducation.

D'abord, parce qu'on veut que nos jeunes... que chacun de nos jeunes soit capable d'aller au bout de son potentiel et aussi parce que l'éducation, c'est le plus grand levier d'épanouissement personnel et collectif. »



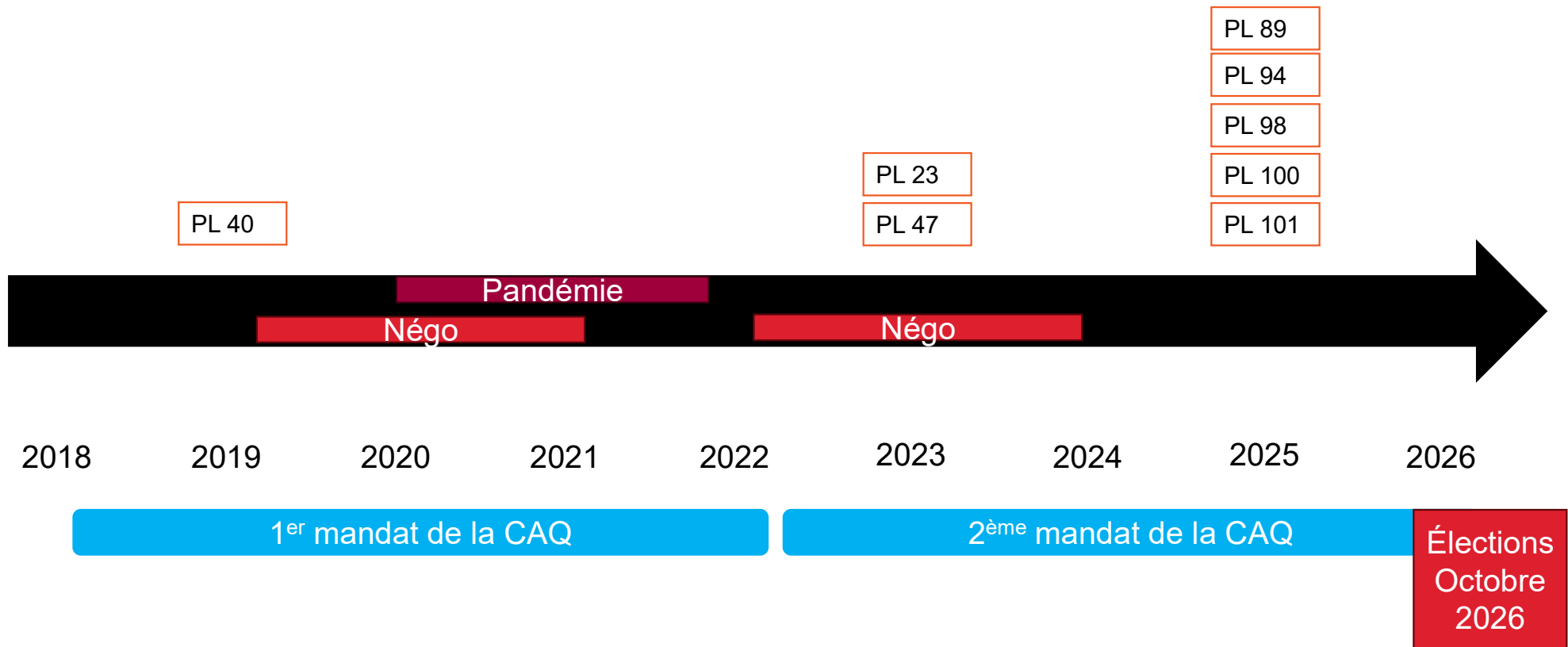
**QUEL ÉTAIT DONC CE PROJET DE LA CAQ
POUR L'ÉDUCATION?**

ENCADREMENTS LÉGAUX DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE

- *Loi sur l'Instruction publique* (LIP)
- Régimes pédagogiques
- Instruction annuelle
- Programme de formation de l'école québécoise
- Progressions des apprentissages
- Cadres d'évaluation des apprentissages
- Normes et modalités d'évaluation des apprentissages
- Guide de gestion de la sanction des études
- Info-Sanctions
- Projet éducatif pour chaque établissement scolaire
- Les contrats de travail (national et local)
- Règlement sur les autorisations d'enseigner
- Règles budgétaires de fonctionnement et d'investissement
- Politiques et règlements des CSS



LIGNE DU TEMPS





PL 40 (RÉFORME ROBERGE)

Déposé le
1^{er} octobre 2019

Imposition de conditions de
travail plutôt que négociation

Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires

- Par sa réforme, le ministre Roberge a aboli tout un palier démocratique.
- Le conseil des commissaires, dont les membres étaient élus, a été remplacé par un conseil d'administration, dont les membres sont désignés.
- Les directions générales sont alors devenues les seules porte-paroles des CSS, bâillonnant ainsi les autres personnes administratrices.
- Par sa réforme, le ministre Roberge a aussi renforcé ses pouvoirs de gestion directs sur le réseau de l'éducation : il allait alors pouvoir substituer la décision d'un CSS.





PL 40 (RÉFORME ROBERGE)

Déposé le
1^{er} octobre 2019

Imposition de conditions de
travail plutôt que négociation

Par sa réforme, le ministre Roberge s'est aussi attaqué à l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants : cette loi inclut notamment l'imposition de 30 heures de formation continue sur une période de deux ans alors que le perfectionnement est un objet de négociation prévu dans l'Entente nationale.

Le projet de loi n° 40 a renforcé le contrôle sur la profession enseignante.





PL 23 (RÉFORME DRAINVILLE)

Déposé le
4 mai 2023

Imposition de conditions de
travail plutôt que négociation

Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation

- Par sa réforme, le ministre Drainville s'est octroyé le pouvoir de nommer et de destituer les directions générales des CSS.
- Il a créé l'Institut national d'excellence en éducation (INEE).
- Le ministre Drainville est également revenu sur l'engagement du ministre Roberge de laisser aux enseignants le choix de la formation continue. Celle-ci allait maintenant être règlementée par le Ministre et liée aux travaux de l'INEE.





PL 47

Déposé le
6 décembre 2023

Loi visant à renforcer la protection des élèves concernant notamment les actes de violence à caractère sexuel

- Par le projet de loi n° 47, le ministre Drainville renforce l'appareil coercitif à l'égard des enseignantes et enseignants, notamment en ajoutant une obligation de délation.
- Il introduit aussi l'obligation aux CSS de se doter d'un code d'éthique applicable aux membres de son personnel.





CODE D'ÉTHIQUE

Mars-avril 2025

Attaque aux droits
fondamentaux prévus aux
Chartes

Code d'éthique à l'intention des centres de services scolaires et des établissements privés

- Le code d'éthique étend la portée du devoir de loyauté d'une telle façon qu'il pourrait être encore plus périlleux de dénoncer publiquement des situations problématiques.
- Le code d'éthique attaque certains droits fondamentaux des enseignantes et enseignants.





PL 94

20 mars 2025

Imposition de conditions de travail plutôt que négociation

Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives

- Par le projet de loi n° 94, le ministre Drainville ajoute, sous le couvert d'un renforcement de la laïcité, une obligation de contrôle des planifications annuelles des enseignants et une évaluation annuelle enseignants par les directions.
- Il se donne aussi le pouvoir d'encadrer les bonnes pratiques en matière de planification et d'enseignement.





PL 89

Déposé le
19 février 2025

Attaque aux droits
fondamentaux prévus aux
Chartes

Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out

- Par son projet de loi n° 89, le ministre Boulet créerait une nouvelle catégorie de services essentiels : des services assurant le « bien-être de la population » seraient maintenus, et ce afin d' « éviter que ne soit affectée de manière disproportionnée la sécurité sociale, économique ou environnementale de la population ».
- Le gouvernement pourrait ainsi priver ses propres employés d'une réelle négociation collective et miner leur rapport de force.





PL 100

Déposé le
23 avril 2025

Loi sur la négociation et la détermination des conditions de travail requérant une coordination nationale notamment dans les secteurs public et parapublic

- Par son projet de loi n° 100, la ministre LeBel abolirait le pallier de négociation locale.
- Ainsi, le ministre de l'Éducation verrait encore plus de décisions centralisées entre ses mains.





PL 98

Déposé le
3 avril 2025

Loi modifiant la Loi électorale principalement afin de préserver l'intégrité du processus électoral

- Par son projet de loi de loi n° 98, le ministre allonge la période pré-électorale pendant laquelle certaines activités des « tiers », dont les syndicats, sont encadrées.
- Le projet de loi du ministre Roberge vient aussi limiter le droit des tiers de produire, publier et diffuser, pendant la période préélectorale, du matériel non-partisan d'information, d'analyse ou de comparatif de plateformes électorales.





PL 101

Déposé le
24 avril 2025

Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail

- Par son projet de loi, le ministre reporte l'application des mécanismes de prévention – pourtant essentiels – dans les milieux de l'éducation et de la santé.



DÉVALORISATION DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE

- Formations écourtées en construction et en santé
- Démantèlement des services de francisation dans les CSS
- Modifications au règlement sur les autorisations d'enseigner
- Multiplication des formations écourtées menant au brevet
- Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles
- Imposition du vouvoiement
- Etc.





**LE GRAND « REDRESSEMENT » PROMIT PAR LA CAQ
EN ÉDUCATION, ÇA AURA PLUTÔT ÉTÉ DE MULTIPLES
OCCASIONS DE...**

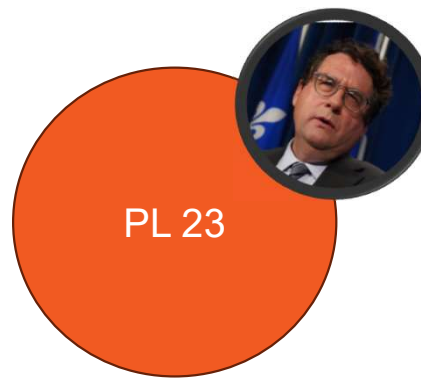


CENTRALISER LE POUVOIR ENTRE LES MAINS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DU GOUVERNEMENT



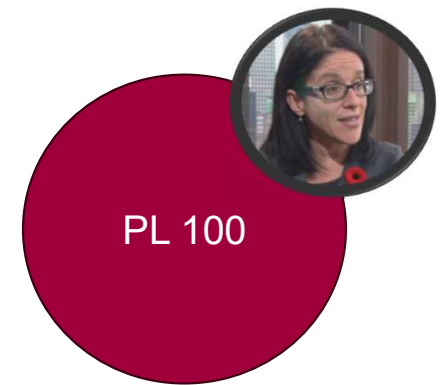
1^{er} octobre 2019

*Loi modifiant
principalement la Loi sur
l'instruction publique
relativement à
l'organisation et à la
gouvernance scolaires*



4 mai 2023

*Loi modifiant
principalement la Loi sur
l'instruction publique et
édicte la Loi sur
l'Institut national
d'excellence en
éducation*



23 avril 2025

*Loi sur la négociation et
la détermination des
conditions de travail
requérant une
coordination nationale
notamment dans les
secteurs public et
parapublic*



CONTRÔLER ET MUSELER LES PROFS



PL 40



PL 23



Code
d'éthique
(PL 47)



PL 94

1^{er} octobre 2019

*Loi modifiant
principalement la Loi sur
l'instruction publique
relativement à
l'organisation et à la
gouvernance scolaires*

4 mai 2023

*Loi modifiant
principalement la Loi sur
l'instruction publique et
édicte la Loi sur
l'Institut national
d'excellence en
éducation*

6 décembre 2023

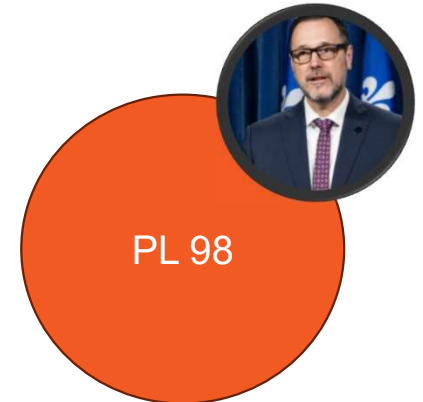
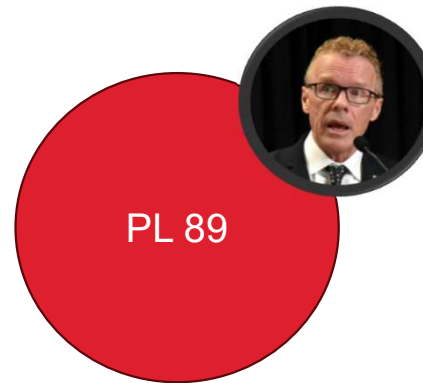
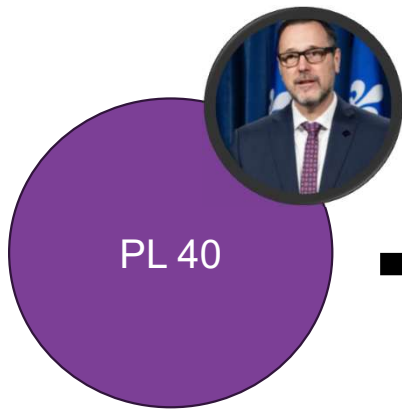
*Loi visant à renforcer la
protection des élèves
concernant notamment
les actes de violence à
caractère sexuel*

20 mars 2025

*Loi visant notamment à
renforcer la laïcité dans
le réseau de l'éducation
et modifiant diverses
dispositions législatives*



AFFAIBLIR LES CONTRE-POUVOIRS



1^{er} octobre 2019

*Loi modifiant
principalement la Loi sur
l'instruction publique
relativement à
l'organisation et à la
gouvernance scolaires*

4 mai 2023

*Loi modifiant
principalement la Loi sur
l'instruction publique et
édicte la Loi sur
l'Institut national
d'excellence en
éducation*

19 février 2025

*Loi visant à considérer
davantage les besoins
de la population en cas
de grève ou de lockout*

23 avril 2025

*Loi modifiant la Loi
électorale
principalement afin de
préserver l'intégrité du
processus électoral*





**ET DÉVALORISER LA PROFESSION
ENSEIGNANTE...**





QUE FAIT LA FAE?

- **Analyse des projets de loi et rédaction de mémoires.**
- **Présentation en commissions parlementaires pour dénoncer ou pour faire des propositions à l'avantage des profs ainsi que de leurs élèves.**
- **Rassemblements de visibilité.**
- **Interventions politiques**
- **Interventions médiatiques.**
- **Etc.**





COMME PROF, QUE PUIS-JE FAIRE?





Fae ↑ Fédération
autonome de
l'enseignement

**UNE FÉDÉRATION
PAR ET POUR LES PROFS**